

COMMUNE DE SAINTE MARIE DE CUINES

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 05 JUIN 2013 À 18 H 30

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni le cinq juin deux mille treize à 18 h 30, en séance ordinaire, au lieu habituel de la mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe GIRARD, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 13

MEMBRES PRESENTS (10) : Mesdames Ingrid BORGHART, Madeleine LAPERROUSE, Agnès LATTARD-PRUVOT, Marie-Ange SORRENTINO - Messieurs Claude BERARD, Gérard BORDON, François COMBET, Philippe GIRARD, Didier MARTIN-FARDON, Michel VINIT.

MEMBRES ABSENTS (03) : Madame Valérie MONTANIER - Messieurs Sébastien ANDRE, Denis QUEZEL-GUERRAZ.

PROCURATIONS (01) :

De Monsieur Denis QUEZEL-GUERRAZ à Monsieur Michel VINIT.

Secrétaire de séance : Mme Madeleine LAPERROUSE.

Monsieur le Maire demande une minute de silence à la mémoire de Madame Marie-Thérèse COMBET décédée le 18 mai dernier.

Lecture et approbation du compte-rendu de la séance du lundi 29 avril 2013.

1)-DELIBERATION SUR LA REPRESENTATIVITE DES 14 COMMUNES DU CANTON A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES.

Présentation de Monsieur Philippe GIRARD :

Le périmètre de la Communauté de Communes à été arrêté à 14 communes en juillet 2012 et la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (C.D.C.I.) a entériné le choix des communes du canton.

Au 1^{er} janvier 2014, un nouveau conseil communautaire sera mis en place jusqu'aux nouvelles échéances municipales. Les conseillers municipaux doivent se prononcer avant le 31 août 2013 sur la représentativité des communes dans la nouvelle assemblée. Celle-ci pouvant compter au maximum 36 délégués. En cas de désaccord, la représentativité se ferait en fonction de la population municipale – (5 délégués pour les 3 communes de + de 1.000 habitants : St Etienne, La Chambre, St Rémy) – (2 délégués pour St Avre et Ste Marie et 1 pour les autre communes).

Les rencontres entre les maires des 14 communes qui se sont tenues ont abouti à une volonté de représentativité par la parité : toutes les communes auraient 2 délégués (donc 28) et pour prendre en compte la démographie, les 3 communes les plus peuplées auraient un délégué supplémentaire (donc au total 31 délégués).

Lors de la réunion d'avril, la commune de St François a souhaité que l'on prenne en compte sa population D.G.F. (permanente et population touristique) pour avoir également un 3^{ème} délégué.

4 communes se sont positionnées en faveur de cette proposition à 32 délégués : St Rémy, St Alban, Montgellafrey et Les Chavannes.

Notre conseil doit également se prononcer sur ces 2 propositions.

Vote pour 1 assemblée à 31 délégués (2 par communes soit : 28 + 3 communes les plus peuplées :

Michel VINIT précise que Denis QUEZEL-GUERRAZ ne prend pas part au vote.

10 votants : **1 CONTRE** : Claude BERARD (il souhaiterait une parité totale comme à la C.C.V.G) - **1 ABSTENTION** : Gérard BORDON (il souhaiterait une réunion des maires après consultation des conseils pour faire un point) - **8 POUR**

Vote pour 1 assemblée à 32 délégués (31 + 1 délégué supplémentaire pour St François) :

Michel VINIT précise que Denis QUEZEL-GUERRAZ ne prend pas part au vote.

10 votants : **1 ABSTENTION** : Michel VINIT - **9 CONTRE**

2)-DELIBERATION POUR LA CONVENTION ATESTAT.

Le coût annuel est de 251.12 €. L'ATESTAT nous aide par ses conseils pour des travaux, des études, etc.

Vote pour l'adhésion : 11 POUR

3)-VŒU DE CREATION D'UNE 5^{ème} CLASSE AU GROUPE SCOLAIRE.

Interventions de Monsieur Claude BERARD et Madame Madeleine LAPERROUSE :

Avec 12 inscriptions en petite section, l'effectif se porte à ce jour à 116 élèves, donc la création d'une classe supplémentaire est d'actualité, l'école ayant la capacité de l'accueillir (salle d'arts plastiques).

Les élèves seraient ainsi répartis :

- 12 en petite section et 12 en moyenne section	=	classe de 24
- 8 en moyenne section et 14 en grande section	=	classe de 22
- 10 en CP et 15 en CE1	=	classe de 25
- 15 en CE2 et 7 en CM1	=	classe de 22
- 7 en CM1 et 16 en CM2	=	classe de 23

Nous demandons donc officiellement la création d'une 5^{ème} classe :

Vote : 11 POUR

Cette création entrainera une réorganisation au niveau du travail des ATSEM (1 ATSEM doit être présente l'après-midi dans la classe de Madame Valérie MOLLARD) nécessitant donc 16 heures supplémentaires par mois pour chaque ATSEM.

DECLICC se chargerait intégralement de la surveillance de la cantine.

4)-DELIBERATION SUR LES TARIFS DES TRANSPORTS SCOLAIRES.

Intervention de Monsieur Claude BERARD :

- Le tarif des frais de dossier demandé par le S.P.M passe de 20 € à 25 € par enfant.

L'an prochain le S.P.M. souhaite prendre en compte, le quotient familial pour établir le tarif.

- Tarif du transport demandé par la commune :

Nous proposons de reconduire les tarifs appliqués en 2012, à savoir :

- Circuit école primaire : 20 € (subventionné à 50 % par le Conseil Général).
- Circuit Collège St Etienne de Cuines : 20 € par enfant (non subventionné).
- Circuit Lycée Paul Héroult St Jean de Maurienne : gratuit car 100 % pris en charge par le Conseil Général.
- Circuit collège hors du canton : 80 € par enfant et 40 € par enfant supplémentaire.
- Enfants handicapés : transport gratuit.

Rappel : Le coût du transport scolaire s'élève à environ 15.000,00 € par an pour la commune.
Nous invitons donc encore une fois les parents à utiliser les transports scolaires pour une meilleure sécurité au niveau du groupe scolaire et afin d'éviter une circulation intempestive sur le parking de la salle polyvalente.

Vote pour le maintien des tarifs 2012 : 11 POUR

5)-DELIBERATION POUR LA VALIDATION DU PRET D'INVESTISSEMENT.

Intervention de Monsieur Philippe GIRARD :

Afin de financer nos projets d'investissements (station d'épuration et aménagements commencés en 2012), le Crédit Agricole nous propose un prêt de 200 000 € sur 20 ans à 4,30 %. Le remboursement s'élève à 3.800 € par trimestre (capital et intérêts).

Vote : 2 ABSTENTIONS : Michel VINIT et Denis QUEZZEL-GUERRAZ - 9 POUR

6)- DELIBERATION POUR L'EMPLOI D'ETE DES JEUNES.

Intervention de Monsieur Gérard BORDON :

19 stagiaires seront embauchés pendant 2 semaines chacun :

- 3 stagiaires pour le nettoyage du groupe scolaire,
- 14 stagiaires aux services techniques,
- 2 stagiaires aux services administratifs.

Le samedi 15 juin à 10 h aura lieu une réunion de sensibilisation avec le responsable du personnel, Gérard BORDON.

Vote : 11 POUR

On évoque que concernant les jeunes, une cérémonie citoyenne aura lieu le 6 juillet prochain pour les futurs jeunes électeurs.

7)- GESTION DU PERSONNEL : DELIBERATION A PRENDRE.

Intervention de Monsieur Gérard BORDON :

Nous souhaitons mettre en place un système d'astreinte pour le déneigement, un projet a été élaboré et validé par le comité technique paritaire le 15 février 2013 :

- astreinte technique de décembre à mars, du lundi au dimanche : rémunérée au tarif en vigueur,
- à cette astreinte s'ajoutera le paiement des heures réalisées en dehors de l'horaire normal (samedi, dimanche, jours fériés, heures de nuit, etc). Ces heures seront également rémunérées au tarif en vigueur.

Vote pour installer cette astreinte à partir de la saison hivernale 2013/2014 : 11 POUR

8)-QUESTIONS DIVERSES.

- ° Projet installation de panneaux photovoltaïques.
 - SUN'ALP : entreprise contactée ;
 - SOLAIRE DEVELOPPEMENT : à décliné l'offre ;
 - l'ASDER nous a fourni une liste d'entreprises toutes hors régions.

- ° 15 juin : Madame Ingrid BORGHART annonce les 20 ans de la chorale « La Villarine » avec un concert à l'église de St Colomban.

.../...

.../...

- 8 juillet à 18 h : prochain conseil municipal avec présentation d'une esquisse de lots à bâtir à proximité du groupe scolaire par l'urbaniste Monsieur Yves LOUIS et Monsieur Gérard ALBERT.
- Madame Marie-Ange SORRENTINO évoque des problèmes de moisissures dans une villa du lotissement La Ruaz. Monsieur Claude BERARD prendra rendez-vous avec le responsable du peloton de gendarmerie.
- Monsieur Claude BERARD évoque la participation de la commune pour le SIRTOMM en forte hausse pour 2013 : 85 517 € contre 74 517 € en 2012.
- Un dépôt de gravats a été versé autour du stade de Bonvoisin provenant de la station d'épuration, afin de pouvoir former un merlon de 1 mètre pour protéger la conduite. Le SIRTOMM demande à toutes les communes de mettre en place une aire de dépôt de déchets inertes.
- Points sur les travaux par Monsieur François COMBET :
 - Mont d'en Bas : c'est la phase terminale des travaux, fin de l'enfouissement des réseaux et mise en place des candélabres puis pose de l'enrobé. La citerne incendie est enterrée.
 - Mont d'en Haut : acquisition des terrains pour la mise en place de la citerne souple, type bâche de zodiaque, non enterrée.
 - Monsieur Claude BERARD précise que les travaux de traçage sont terminés sur la RD 927, le panneau limitation de vitesse à 70 km/h situé sur la route des Grands Prés va disparaître, un panneau entrée d'agglomération sera posé à partir du rond-point de l'autoroute. La réception et l'inauguration aura lieu le 5 juillet avec St Etienne de Cuines et la C.C.V.G.
- Des travaux de réfection de voirie vont se dérouler en divers points de la commune (secteur des Champagnes, au Marsillet, etc).

La séance est levée à 23 heures 55 minutes.